

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE CEPET**

Numéro SIRET : 21310136300017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTON

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL**

**ANNEE 2020**



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE CEPET**

Numéro SIRET : 21310136300017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTON

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

**ANNEE 2020**



## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.26 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.27 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.29 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.30 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.31 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.33 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.34 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.35 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.36 A4 - Etat des provisions

p.37 A5 - Etalement des provisions

p.38 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.39 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.40 A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

p.41 A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

p.42 A8 - Etat des charges transférées

p.43 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

p.44 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.45 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

p.46 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.47 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.48 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.49 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.50 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.51 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.52 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.53 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.54 C1 - Etat du personnel

p.56 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.57 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.58 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.59 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.60 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.61 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.62 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)



Code INSEE 31136	COMMUNE DE CEPET BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---------------------	-------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.





<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 825 879,00	1 377 474,58
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 448 404,42
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 825 879,00	1 825 879,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	843 066,00	447 200,53
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	204 333,00	20 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 580 198,47
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 047 399,00	1 047 399,00
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 873 278,00	2 873 278,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	519 862,00	0,00	490 455,00	490 455,00	490 455,00
012	Charges de personnel	756 750,00	0,00	790 150,00	790 150,00	790 150,00
014	Atténuations de produits	69 500,00	0,00	82 455,00	82 455,00	82 455,00
65	Autres charges gestion courante	174 780,26	0,00	185 118,00	185 118,00	185 118,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 520 892,26</b>	<b>0,00</b>	<b>1 548 178,00</b>	<b>1 548 178,00</b>	<b>1 548 178,00</b>
66	Charges financières	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	78 860,85	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	100 000,89		105 901,00	105 901,00	105 901,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 724 754,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 674 079,00</b>	<b>1 674 079,00</b>	<b>1 674 079,00</b>
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			150 000,00	150 000,00	150 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 800,00</b>		<b>151 800,00</b>	<b>151 800,00</b>	<b>151 800,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 726 554,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 825 879,00</b>	<b>1 825 879,00</b>	<b>1 825 879,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 825 879,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,38	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
70	Produits des services	134 800,00	0,00	105 500,58	105 500,58	105 500,58
73	Impôts et taxes	719 700,00	0,00	844 760,00	844 760,00	844 760,00
74	Dotations et participations	410 251,00	0,00	399 214,00	399 214,00	399 214,00
75	Autres produits gestion courante	2 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 282 251,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 372 474,58</b>	<b>1 372 474,58</b>	<b>1 372 474,58</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,89	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 292 252,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 377 474,58</b>	<b>1 377 474,58</b>	<b>1 377 474,58</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)	12,00		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 292 264,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 377 474,58</b>	<b>1 377 474,58</b>	<b>1 377 474,58</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 825 879,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

151 800,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>897 443,00</b>	<b>204 333,00</b>	<b>743 065,47</b>	<b>743 065,47</b>	<b>947 398,47</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>902 443,00</b>	<b>204 333,00</b>	<b>743 065,47</b>	<b>743 065,47</b>	<b>947 398,47</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	70 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	48 000,00		50 000,53	50 000,53	50 000,53
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>118 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,53</b>	<b>100 000,53</b>	<b>100 000,53</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 020 443,00</b>	<b>204 333,00</b>	<b>843 066,00</b>	<b>843 066,00</b>	<b>1 047 399,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	12,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>12,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 020 455,00</b>	<b>204 333,00</b>	<b>843 066,00</b>	<b>843 066,00</b>	<b>1 047 399,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 047 399,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	245 035,00	20 000,00	166 400,00	166 400,00	166 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>245 035,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>166 400,00</b>	<b>166 400,00</b>	<b>166 400,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	348 000,20	0,00	119 000,53	119 000,53	119 000,53
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			10 000,00	10 000,00	10 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>348 000,20</b>	<b>0,00</b>	<b>129 000,53</b>	<b>129 000,53</b>	<b>129 000,53</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>593 035,20</b>	<b>20 000,00</b>	<b>295 400,53</b>	<b>295 400,53</b>	<b>315 400,53</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)			150 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 800,00</b>		<b>151 800,00</b>	<b>151 800,00</b>	<b>151 800,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>594 835,20</b>	<b>20 000,00</b>	<b>447 200,53</b>	<b>447 200,53</b>	<b>467 200,53</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	580 198,47
---	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 047 399,00</b>
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>151 800,00</b>
--	-------------------

<b>COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2020</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	490 455,00		490 455,00
012	Charges de personnel	790 150,00		790 150,00
014	Atténuations de produits	82 455,00		82 455,00
65	Autres charges gestion courante	185 118,00		185 118,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 800,00	1 800,00
022	Dépenses imprévues Fonct	105 901,00		105 901,00
023	Virement à la section d'investissement		150 000,00	150 000,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 674 079,00</b>	<b>151 800,00</b>	<b>1 825 879,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 825 879,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	947 398,47		947 398,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	50 000,53		50 000,53
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 047 399,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 047 399,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 047 399,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 000,00		22 000,00
70	Produits des services	105 500,58		105 500,58
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	844 760,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	399 214,00		844 760,00
75	Autres produits gestion courante	1 000,00		399 214,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	1 000,00
77	Opérations d'ordre entre section	5 000,00	0,00	0,00
78	Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	5 000,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 377 474,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 377 474,58</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 825 879,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	119 000,53	0,00	119 000,53
13	Subventions d'investissement	186 400,00	0,00	186 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	1 800,00	1 800,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	150 000,00	150 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>315 400,53</b>	<b>151 800,00</b>	<b>467 200,53</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

=

=

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 047 399,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

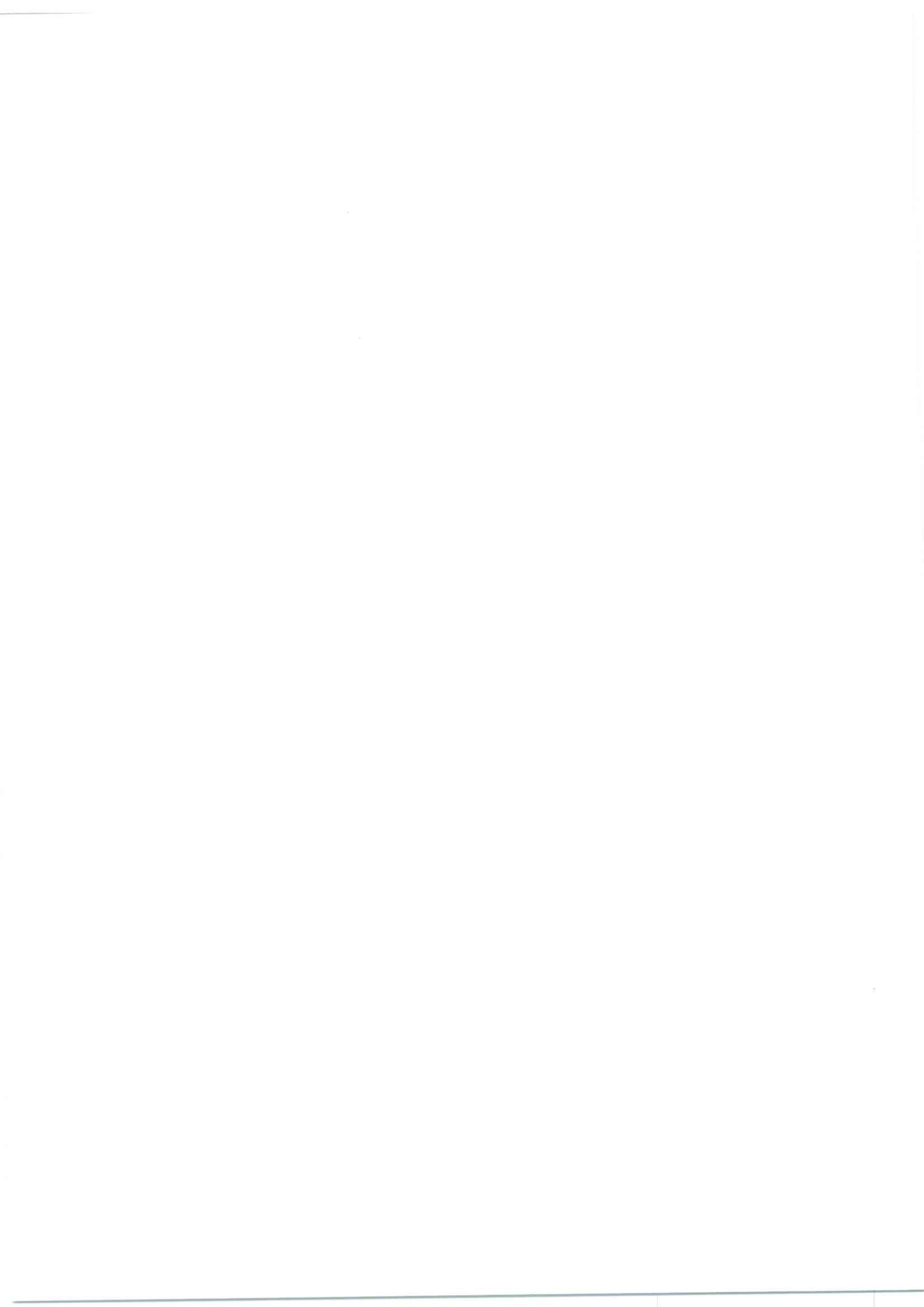
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>519 862,00</b>	<b>490 455,00</b>	<b>490 455,00</b>
60222	Produits d'entretien		0,00	0,00
60223	Fournitures ateliers municip.		0,00	0,00
60224	Fournitures administratives		0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommab.		0,00	0,00
6042	Achat presta° service sauf terra	132 000,00	124 000,00	124 000,00
60611	Eau & assainissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60612	Energie-électricité	75 000,00	85 000,00	85 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	6 000,00	4 000,00	4 000,00
60624	Produits de traitement		2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	700,00	700,00
6063	Fournitures d'entretien et équip		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 200,00	15 000,00	15 000,00
60632	F. de petit équipement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60633	F. de voirie		0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	4 800,00	3 800,00	3 800,00
6067	Fournitures scolaires		0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	6 000,00	15 500,00	15 500,00
611	Contrats prestations services		2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	600,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien de terrains	4 500,00	2 000,00	2 000,00
61522	Entretien de bâtiments		0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	35 162,00	35 000,00	35 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux		0,00	0,00
615231	Voirie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6155	Entretiens biens mobiliers		0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6161	Assurance multirisque	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6185	Frais de colloques,séminaires		2 000,00	2 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	70 000,00	43 856,00	43 856,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	70 000,00	50 299,00	50 299,00
6228	Divers		0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	6 500,00	6 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 200,00	3 200,00
6262	Frais de télécommunication	12 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimil	1 000,00	1 000,00	1 000,00
628	Divers		0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6282	Frais de gardiennage		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	200,00	200,00	200,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules		0,00	0,00
6358	Autres droits	8 000,00	8 000,00	8 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>756 750,00</b>	<b>790 150,00</b>	<b>790 150,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations au FNAL	450,00	450,00	450,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6333	Participat° à la format° prof.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	8 500,00	9 000,00	9 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 400,00	1 500,00	1 500,00
6411	Personnel titulaire	455 000,00	470 000,00	470 000,00
6413	Personnel non titulaire	45 000,00	60 000,00	60 000,00
64168	Autres		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	77 500,00	80 000,00	80 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	112 000,00	121 000,00	121 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 100,00	2 600,00	2 600,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	26 000,00	28 000,00	28 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.		0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6474	Versements autres oeuvres soc	3 500,00	2 500,00	2 500,00
6475	Médecine du travail	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6478	Autres charges sociales	800,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>69 500,00</b>	<b>82 455,00</b>	<b>82 455,00</b>
7391173	Dégrèvt plaf. TP, CET sur V.A.		0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèvt cont directe		11 455,00	11 455,00
739118	Autres reversements de fiscalité		0,00	0,00
739221	FNGIR	60 000,00	60 000,00	60 000,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	9 500,00	11 000,00	11 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>174 780,26</b>	<b>185 118,00</b>	<b>185 118,00</b>
6531	Indemnités élus	53 000,00	62 000,00	62 000,00
6533	Cotisations retraite élus	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	5 500,00	7 600,00	7 600,00
6535	Formation élus	700,00	1 200,00	1 200,00
6536	Frais de représentation du maire	3 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotisation alloc. fin mandat		0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouv.		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	18 500,00	19 000,00	19 000,00
6554	Contribution organ.regroup.		0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales		25 000,00	25 000,00
65548	Autres contributions	49 000,00	29 000,57	29 000,57
65731	Etat		0,00	0,00
65734	Communes		0,00	0,00
657341	Subv aux communes du GFP	750,00	750,00	750,00
657348	Subv aux autres communes		0,00	0,00
65735	Groupt CL et CL statut part.		0,00	0,00
657361	Caisse des écoles	15 330,26	10 067,43	10 067,43
657362	CCAS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	18 000,00	17 000,00	17 000,00
65888	Autres		0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 520 892,26</b>	<b>1 548 178,00</b>	<b>1 548 178,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6616	Intérêts sur opér. financ.		0,00	0,00
668	Autres charges financières		0,00	0,00
6688	Autres		0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>78 860,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6711	Intérêts moratoires,pénalités		0,00	0,00
6713	Secours et dots		0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		0,00	0,00
6745	Subv. aux pers. droit privé		0,00	0,00
678	Autres charges exception.	78 860,85	0,00	0,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	100 000,89	105 901,00	105 901,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 724 754,00	1 674 079,00	1 674 079,00
023	Virement à la sect° d'investis.		150 000,00	150 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	1 800,00	1 800,00	1 800,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (+) (8)		0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	1 800,00	1 800,00	1 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 800,00	151 800,00	151 800,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 800,00	151 800,00	151 800,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 726 554,00	1 825 879,00	1 825 879,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 825 879,00
---	--------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).





## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	<b>Atténuations de charges</b>			
		15 000,38	22 000,00	22 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	15 000,38	22 000,00	22 000,00
6479	Remb. autres charges sociales		0,00	0,00
70	<b>Produits des services</b>	134 800,00	105 500,58	105 500,58
7011	Ventes d'eau		0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	300,00	500,00	500,00
70312	Redevances funéraires	300,00	500,00	500,00
70323	Redev occup domaine public	2 500,00	1 600,00	1 600,00
7066	Redev. services à car. social		0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	120 000,00	90 000,58	90 000,58
70688	Autres prestations de services	200,00	100,00	100,00
7083	Locations diverses(-immeub)	5 000,00	6 300,00	6 300,00
70846	Mise à dispo à un GFP	6 500,00	6 500,00	6 500,00
7087	Remboursement de frais		0,00	0,00
70876	Remb. par le GFP		0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables		0,00	0,00
73	<b>Impôts et taxes</b>	719 700,00	844 760,00	844 760,00
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	610 000,00	685 000,00	685 000,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
73114	Imposit° Forfait. Entp. Réseau		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	3 000,00	9 600,00	9 600,00
73211	Attribution de compensation	97 000,00	140 000,00	140 000,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	9 700,00	10 160,00	10 160,00
74	<b>Dotations et participations</b>	410 251,00	399 214,00	399 214,00
7411	Dotation forfaitaire	141 607,00	151 226,00	151 226,00
74121	Dot Solidarité rurale	41 109,00	27 466,00	27 466,00
74127	Dot nationale de péréquation	36 446,00	33 663,00	33 663,00
744	FCTVA	800,00	2 000,00	2 000,00
7461	DGD		0,00	0,00
7471	Subv.état		0,00	0,00
74718	Autres	19 000,00	15 000,00	15 000,00
7473	Subv.département		0,00	0,00
74741	Particip. des communes du GFP		0,00	0,00
7478	Autres organismes	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	58 000,00	54 000,00	54 000,00
748311	Compensat° pertes bases imp. CET		0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP		0,00	0,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	3 688,00	3 658,00	3 658,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	19 601,00	22 001,00	22 001,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°		200,00	200,00
75	<b>Autres produits gestion courante</b>	2 500,00	1 000,00	1 000,00
752	Revenus des immeubles	2 500,00	1 000,00	1 000,00
758	Prod. divers de gest° courante		0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante		0,00	0,00
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>	<b>1 282 251,38</b>	<b>1 372 474,58</b>	<b>1 372 474,58</b>
76	<b>Produits financiers (b)</b>		0,00	0,00
764	Revenus valeurs mob.placement		0,00	0,00
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	10 000,89	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,89	5 000,00	5 000,00
78	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		0,00	0,00

COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 292 252,27	1 377 474,58	1 377 474,58
042	Opérations d'ordre entre section (6)	12,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur (7))		0,00	0,00
776	Dif. réal. reprise au résultat (7)		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (-) (7)		0,00	0,00
7811	Reprises sur amort. des immos	12,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 292 264,27	1 377 474,58	1 377 474,58

RESTES A REALISER 2019 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		448 404,42
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 825 879,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	0,00	0,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	5 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
2041582	GFP : Bâtiments et installation		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	291 143,00	84 050,00	84 050,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	574 600,00	648 215,47	648 215,47
	Opération d'équipement n° 13 (5)		9 000,00	9 000,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	31 700,00	1 800,00	1 800,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>902 443,00</b>	<b>743 065,47</b>	<b>743 065,47</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1332	Amendes de police		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	70 000,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	70 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	48 000,00	50 000,53	50 000,53
020	Dépenses imprévues Invest	48 000,00	50 000,53	50 000,53
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>118 000,00</b>	<b>100 000,53</b>	<b>100 000,53</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 020 443,00</b>	<b>843 066,00</b>	<b>843 066,00</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)	12,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	12,00	0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	12,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL			BP 2020
III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 020 455,00	843 066,00	843 066,00
			+
RESTES A REALISER 2019 (11)			204 333,00
			+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 047 399,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	245 035,00	166 400,00	166 400,00
1321	Etat & établ.nationaux	6 800,00	0,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements	238 235,00	166 400,00	166 400,00
1328	Autres		0,00	0,00
1332	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
205	Concess° et droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>245 035,00</b>	<b>166 400,00</b>	<b>166 400,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	348 000,20	119 000,53	119 000,53
10222	FCTVA	18 000,00	19 000,00	19 000,00
10223	TLE		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	330 000,20	100 000,53	100 000,53
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		10 000,00	10 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>348 000,20</b>	<b>129 000,53</b>	<b>129 000,53</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>593 035,20</b>	<b>295 400,53</b>	<b>295 400,53</b>
021	Virement de la section de fonct.		150 000,00	150 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	1 800,00	1 800,00	1 800,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
28031	Amortis. frais d'études	1 800,00	1 800,00	1 800,00
280415	Grouppt CL et CL statut part.		0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation		0,00	0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 800,00</b>	<b>151 800,00</b>	<b>151 800,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 800,00</b>	<b>151 800,00</b>	<b>151 800,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)	<b>594 835,20</b>	<b>447 200,53</b>	<b>447 200,53</b>

COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	20 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	580 198,47
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 047 399,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : Groupe Scolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 045 523,67</b>	<b>150 000,00</b>	<b>84 050,00</b>	<b>84 050,00</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>63 546,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2031	Frais d'études	63 451,20	0,00	0,00	0,00	
205	Concess° et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	95,00	0,00	0,00	0,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>959 486,09</b>	<b>150 000,00</b>	<b>84 050,00</b>	<b>84 050,00</b>	
2121	Plantations d'arbres	2 364,01	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	771 543,89	150 000,00	68 300,00	68 300,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 557,58	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	62 312,18	0,00	2 000,00	2 000,00	
21751	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	22 306,34	0,00	800,00	800,00	
2184	Mobilier	41 067,11	0,00	10 150,00	10 150,00	
2188	Autres immo corporelles	58 334,98	0,00	2 800,00	2 800,00	
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>22 491,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2313	Immos en cours-constructions	22 491,38	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>20 000,00</b>	<b>4 100,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sf 138)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>4 100,00</b>
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	20 000,00	4 100,00
1328	Autres	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2183	Mat. de bureau et informatique	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10223	TLE	0,00	0,00
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-209 950,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : Mairie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>889 771,08</b>	<b>54 333,00</b>	<b>648 215,47</b>	<b>648 215,47</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>106 362,25</b>	<b>54 333,00</b>	<b>130 265,47</b>	<b>130 265,47</b>	
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	21 353,76	0,00	5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	69 098,63	41 333,00	121 965,47	121 965,47	
205	Concess° et droits similaires	10 829,26	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	5 080,60	13 000,00	3 300,00	3 300,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>723 263,80</b>	<b>0,00</b>	<b>517 950,00</b>	<b>517 950,00</b>	
2121	Plantations d'arbres	5 641,29	0,00	2 000,00	2 000,00	
21311	Hôtel de ville	60 574,50	0,00	437 500,00	437 500,00	
21316	Equipements de cimetière	1 053,84	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	11 259,96	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2151	Réseaux de voirie	343 715,68	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	3 550,31	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux cablés	88 904,53	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	797,10	0,00	20 000,00	20 000,00	
21568	Autre matériel et outillage	29 079,37	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	2 114,99	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	32 837,38	0,00	47 000,00	47 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	37 988,75	0,00	5 000,00	5 000,00	
2184	Mobilier	18 938,57	0,00	300,00	300,00	
2188	Autres immo corporelles	86 807,53	0,00	2 150,00	2 150,00	
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>60 145,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2313	Immos en cours-constructions	60 145,03	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>162 300,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>162 300,00</b>
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	162 300,00
1328	Autres	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
205	Concess° et droits similaires	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2183	Mat. de bureau et informatique	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-540 248,47
--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13

LIBELLE : Eglise - Presbytère

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>235 830,07</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>9 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>9 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	34 989,28	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	34 989,28	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	44 135,95	0,00	9 000,00	9 000,00	
21316	Equipements de cimetière	6 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	38 135,95	0,00	9 000,00	9 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	156 704,84	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	156 704,84	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & etabl.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-9 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14

LIBELLE : Stade - Salle des Fêtes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>354 412,87</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>1 800,00</b>	<sup>b</sup> <b>1 800,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	346 472,48	0,00	1 800,00	1 800,00	
2121	Plantations d'arbres	1 277,12	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	167 151,64	0,00	800,00	800,00	
2138	Autres constructions	131 290,77	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	1 010,38	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales	1 898,41	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	9 668,94	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	34 175,22	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 940,39	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	7 940,39	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 800,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16

LIBELLE : Participations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		47 120,63	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	47 120,63	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	47 120,63	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17

LIBELLE : Maison associations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>944 550,41</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 568,75	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	4 084,84	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	258,36	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 166,69	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	10 058,86	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	927 981,66	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	927 981,66	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV  
A2.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.





COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (/Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					803 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					803 000,00									
MON261267EUR	CREDIT LOCAL DEXIA				115 000,00	F		5,28	5,28		A	P	O	A-1
T11YR1014PR	CREDIT AGRICOLE				368 000,00	F		4,95	4,95		A	P	O	A-1
MON505202	LA BANQUE POSTALE				70 000,00	F		2	2		T	P	O	A-1
00000248563	CRCAALAE				200 000,00	F		1,7	1,7		T	P	O	A-1
00000430994	CREDIT AGRICOLE				25 000,00	F		1,2	1,2		T	P	O	A-1
00000431001	CREDIT AGRICOLE				25 000,00	F		1,2	1,2		T	P	O	A-1
<b>Total général</b>					803 000,00								O	A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				567 348,60				47 476,43	19 859,87	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)				567 348,60				47 476,43	19 859,87	0,00	0,00	
MON261267/EUR	N			38 122,65	3,00	F	5,28	8 808,17	2 012,88	0,00	0,00	
T11YR1014PR	N			277 043,97	12,00	F	4,95	15 690,53	13 713,68	0,00	0,00	
MON505202	N			53 330,94	11,00	F	2	4 379,30	1 033,90	0,00	0,00	
000002248563	N			163 964,36	12,00	F	1,7	12 425,21	2 708,47	0,00	0,00	
00000430934	N			17 443,34	5,00	F	1,2	3 086,61	195,47	0,00	0,00	
00000431001	N			17 443,34	5,00	F	1,2	3 086,61	195,47	0,00	0,00	
<b>Total général</b>				567 348,60				47 476,43	19 859,87	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner la ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux épris opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court, sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.  
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.  
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	6							
	100,00%	567 348,60						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier								
(C) Option d'échange (swaption)								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structures								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.



COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL

BP

2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV  
 A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.  
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.  
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		100 000,53	100 000,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,53	50 000,53
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	50 000,53	50 000,53
020	Dépenses imprévues Invest	50 000,53	50 000,53

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 000,53	204 333,00	D001 0,00	304 333,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>280 800,53</b>	<b>III 280 800,53</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>119 000,53</b>	<b>119 000,53</b>
10222	Dotations Fonds divers Réserves	19 000,00	19 000,00
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,53	100 000,53
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>161 800,00</b>	<b>161 800,00</b>
28031	Amortis. frais d'études	1 800,00	1 800,00
280415	Groupement CL et CL statut part.	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	0,00	0,00
024	Produits des cessions	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonct.	150 000,00	150 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>280 800,53</b>	<b>20 000,00</b>	<b>580 198,47</b>	<b>0,00</b>	<b>880 999,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 304 333,53</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 880 999,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 576 665,47</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00		<b>Total des recettes réelles</b>	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00		<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00		<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.





## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

### A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)



## ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>				

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
(7) Indiquer le chapitre



IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV  
B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complébilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).





## IV - ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

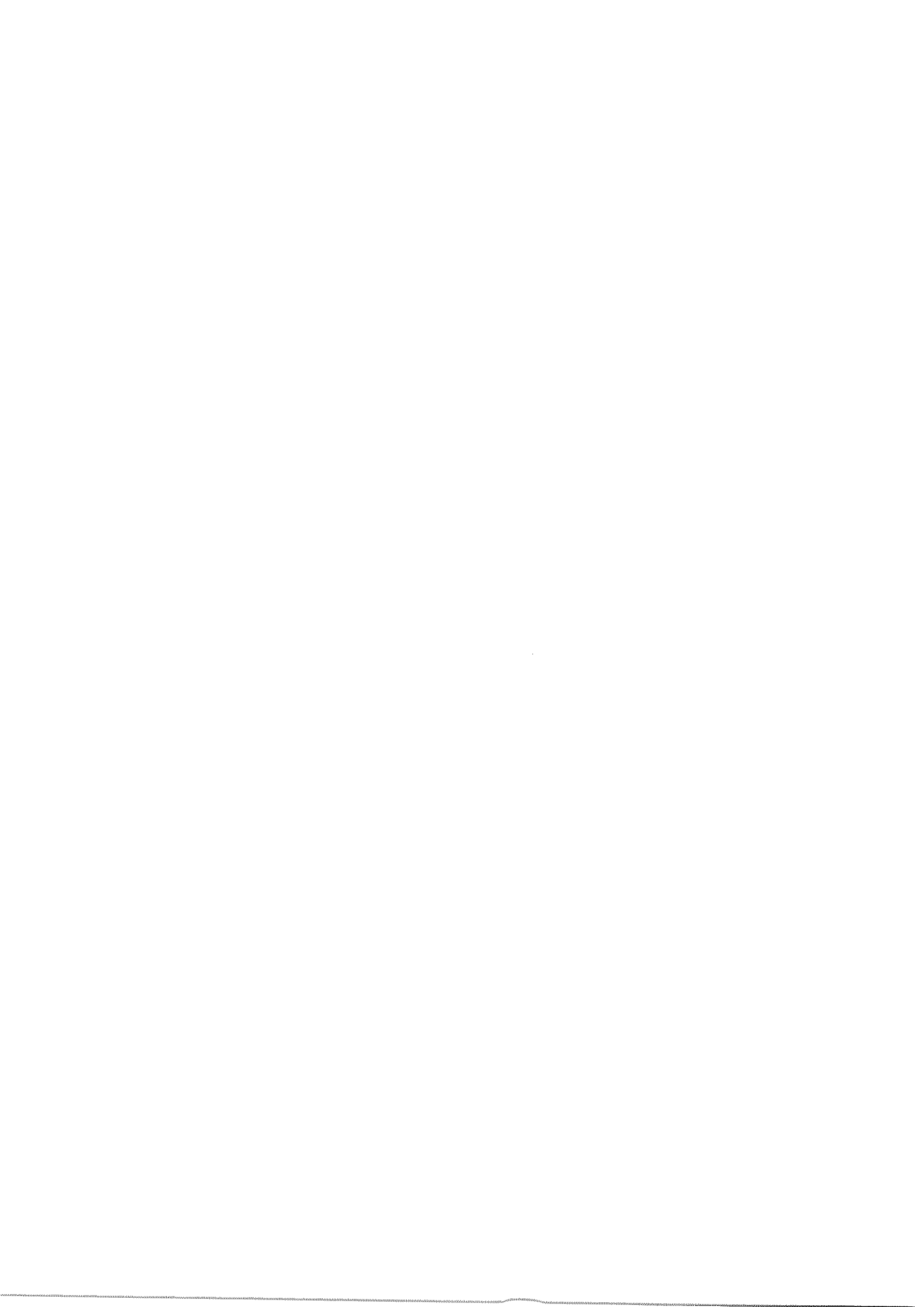
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2262-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C+D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 1 377 474,58
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2262-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



**IV - ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.





COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574		SUBVENTION 2020	AACDC	Associations	450,00
6574		SUBVENTION 2020	AMICALE DES AINES	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	ANCIENS COMBATTANTS	Associations	350,00
6574		SUBVENTION 2020	ANIM CEPET	Associations	4 500,00
6574		SUBVENTION 2020	ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN	Associations	200,00
6574		SUBVENTION 2020	ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	Associations	600,00
6574		SUBVENTION 2020	CEP ET VINS	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	CEP'A DU JEU	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	CEPET FOOTBALL VETERANS	Associations	550,00
6574		SUBVENTION 2020	CEPET LOISIRS	Associations	1 500,00
6574		SUBVENTION 2020	CEPET MUSIQUE ET DANSE	Associations	900,00
6574		SUBVENTION 2020	ECOLE DE RUGBY	Associations	200,00
6574		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2020	ECOLE DE RUGBY	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	EURYTHMIE	Associations	250,00
6574		SUBVENTION 2020	FNACA	Associations	100,00
6574		SUBVENTION 2020	LA BOULE CEPETOISE	Associations	700,00
6574		SUBVENTION 2020	LES PETITES FRAPPES	Associations	200,00
6574		SUBVENTION 2020	LES PLANCHES A L'ENVERS	Associations	650,00
6574		SUBVENTION 2020	PARENTS D'ELEVES	Associations	600,00
6574		SUBVENTION 2020	TENNIS CLUB CEPETOIS	Associations	800,00
6574		SUBVENTION 2020	TOULOUSE SKATE	Associations	400,00
6574		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2020	TOULOUSE SKATE	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2020	USBSSC FOOTBALL	Associations	1 600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.2</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/12020

	IV
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4			4	0	4
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
Adjoint administratif	C	3			3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	7		12	0	12
Adjoint technique	C	2	7		9	0	9
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1			1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2			2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)			2		2	0	2
Agent social ppal 2° classe	C		1		1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C		1		1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	2		3	0	3
Animateur principal de 1° classe	B	1			1	0	1
Adjoint d'animation	C		2		2	0	2
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>10</b>	<b>11</b>		<b>21</b>	<b>0</b>	<b>21</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/895/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.  
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) Equipement temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).  
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL**

BP 2020

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020**

IV	
C1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (au du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre





COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)



COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2020
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)



## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 446 000,00	0,000	15,570	0,000	225 142,20	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23 600,00	0,000	92,250	0,000	21 771,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 469 600,00</b>	<b>0,000</b>			<b>246 913,20</b>	<b>0,000</b>





Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

Recevoir  
Levraut

BP 2020

ID : 031-213101363-20200706-20200601-BF

COMMUNE DE CEPET - 31 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Présenté par le Maire,  
A CEPET, le 06/07/2020  
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A CEPET, le 06/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 30/6/2020

ALIBEU Nicolas	
BIGARAN Lionel	
BONNET Frédérique	
BORRULL Henri	
CALMONT Mélanie	
CROS Gilles	
DELVINGT Marie-Rose	Procuration N° 120458 
DUBOUX Céline	
DUVERGER Céline	
FAU Fabienne	
FOUGERAY Jean-Michel	
GONCALVES Marlène	
HENEIN Benjamin	

